

IME Moussaron : La lanceuse d'alerte Céline Boussié relaxée



IME Moussaron : La lanceuse d'alerte Céline Boussié relaxée

Photo: La lanceuse d'alerte Céline Boussié a été relaxée, mardi 21 novembre 2017, devant le TGI de Toulouse (@twitter @michel_larive

Le Tribunal de grande instance (TGI) de Toulouse vient de rendre ce mardi 21 novembre le verdict concernant Céline Boussié, la lanceuse d'alerte qui avait dénoncé des actes de « maltraitance » sur des enfants dans l'Institut médico-éducatif (IME) de Moussaron près de Condom. Céline Boussié et deux autres anciens salariés ont été relaxés.

Céline Boussié vient de déclarer : « C'est un signal que la justice de Toulouse a envoyé aujourd'hui parce que c'est la première fois qu'une lanceuse d'alerte est relaxée et ça veut dire qu'enfin on peut parler ». Elle risquait 45 000 euros d'amende.

Quant à l'avocat de l'IME de Moussaron celui-ci estime « que c'est regrettable qu'à partir du moment où une personne de mauvaise foi qui a des intérêts particuliers se prétend lanceur d'alerte, les médias s'agenouille devant elle et n'ont plus l'esprit critique qui doit présider à leur action ».

IME Moussaron n'a pas donné sa décision de faire appel.